



Geispolsheim, ensemble par nature

Liste conduite par Jacques Fernique



Réponse au questionnaire de l'ANR Geispolsheim

1. Compte tenu de votre connaissance préalable de l'ANR et du potentiel de développement de son action que vous estimez, êtes-vous disposés (ou non, ou partiellement seulement et alors à quelles conditions ?) à la considérer comme une association d'intérêt général, œuvrant au bien commun, digne d'un soutien spécifique de la part de la commune ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

Votre association a comme objet la préservation et la reconquête de nos écosystèmes, des objectifs qui dépassent le seul agrément de vos adhérents. Avec son lien confédéral avec Alsace Nature et France Nature Environnement, votre association locale est dans le réseau « agréé environnement » par les pouvoirs publics. Elle est de ce fait un partenaire associatif incontournable pour l'action publique en faveur de la biodiversité. Celle-ci ne peut en effet se passer de l'expertise des passionnés et de l'engagement volontaire. Dans le respect de l'indépendance associative, il est donc souhaitable de co-construire une relation de partenariat en faveur de ce qui est notre « bien commun » pour reprendre votre expression.

2. Le cas échéant, comment pensez-vous concrétiser votre soutien ? Afin de guider votre réflexion, voici une liste, non exhaustive, de demandes que nous serions susceptibles de formuler. Merci d'indiquer les réponses que vous envisageriez d'y apporter.

- Accès facilité (allant jusqu'à la gratuité ?) aux salles communales ?
- Aide technique à l'entretien des sites naturels gérés par l'ANR ?
- Aide matérielle et financière à l'organisation de soirées thématiques, d'actions de formations naturalistes, de chantiers nature citoyens, d'actions diverses à destination des enfants et des jeunes scolarisés à Geispolsheim, ... ?
- Aide technique à l'élaboration d'un zonage de l'espace naturel et agricole de la commune en vue de son aménagement dans l'intérêt du développement de la biodiversité locale et de l'esthétique paysagère ?
- Suggestions de votre part ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

Vos suggestions pourraient être travaillées en vue de mettre en place une Convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens permettant :

- à votre association de pouvoir compter sur des subventions, des aides techniques, des participations pour des documents et des panneaux pédagogiques, des facilités de la part de la municipalité,
- et permettant à la municipalité d'avancer sur la réalisation d'objectifs d'intérêt général de mise en valeur des écosystèmes et d'éducation à l'environnement.

L'élaboration et la négociation de cette Convention se ferait avec la Commission en charge de l'Environnement du Conseil Municipal et serait en cohérence avec une concertation bien plus large avec toutes les parties prenantes des espaces naturels et agricoles de notre ban communal, incluant les citoyens intéressés. S'il est possible d'associer l'Eurométropole à cette Convention (au regard de ses compétences propres), ce sera évidemment fait.

3. Seuls 2 % de la surface totale de la région Alsace sont constitués d'espaces naturels bénéficiant d'un statut, plus ou moins élevé, de protection. Dans quelle mesure êtes-vous disposés à contribuer à l'objectif d'atteindre puis dépasser ce pourcentage à Geispolsheim ? Cela concerne prioritairement les terrains communaux mais peut aussi intéresser des propriétaires privés. La commune pourrait contribuer à recenser les propriétaires sensibles aux thèmes de la protection de la nature et favoriser le regroupement de parcelles afin d'augmenter les surfaces contiguës et de créer des continuités écologiques (dans le cadre, soutenu par l'Etat et les Collectivités territoriales de l'action "Trame verte et bleue"). Qu'en pensez-vous ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

D'abord, il sera nécessaire d'établir un « état des lieux » partagé par un travail de compilation des données et zonages existants à différents niveaux, complété par un inventaire précis sur le terrain. Au regard de la loi, la Commune a comme compétence « la réalisation d'inventaires locaux du patrimoine naturel » mais bien peu de municipalité activent cette compétence. Nous le ferons sur Geispolsheim. Il s'agit, en s'appuyant sur la politique « biodiversité » de l'Eurométropole, sur la politique Grand Est du Schéma Régional de Cohérence Écologique, et sur l'ADEME et l'Office pour la biodiversité, de cibler les actions locales nécessaires à la fonctionnalité écologique des trames vertes et bleues sur notre ban

communal. Sans ce cadrage de cohérence, l'action locale se réduirait vite à quelques confettis peu efficaces. Une des conséquences de ce cadrage sera l'inscription des secteurs prioritaires au PLUI, voire à des zonages de protection renforcés.

Il ne s'agira pas pour autant de négliger les espaces ordinaires (agricoles et urbanisés) qui resteront majoritaires en surface. Ils ont également un rôle à jouer en faveur de la biodiversité. Il faudra notamment engager une démarche de végétalisation et de "débitumisation" partout où ce sera possible et souhaitable de façon à ménager davantage de fraîcheur dans nos quartiers : c'est ainsi que nous nous préparerons mieux au réchauffement climatique déjà engagé en favorisant en même temps la biodiversité locale. Les particuliers disposant de jardins seront sensibilisés pour se passer, comme c'est à présent la loi, des pesticides et à faire évoluer leurs pratiques d'entretien en direction d'une gestion plus favorable à la diversité biologique, par exemple de la tonte systématique vers la prairie fleurie et du "parc à la française" vers plus de naturalité, ou encore, autre exemple, à privilégier des types de clôtures propices à la petite faune. Il s'agira de contribuer au processus global de renaturation du ban de la commune.

4. L'environnement esthétique et paysager de la commune est dégradé par une multitude de facteurs d'enlaidissement : routes à grande circulation, zones artisanales et commerciales, monocultures (citons l'océan de maïs qui occupe l'espace agricole en été) ou champs nus en hiver sur des dizaines d'hectares, panneaux publicitaires, parkings, ... Qu'envisagez-vous pour y remédier ? Comment ?

5. Une réponse partielle à la question précédente résulterait de la mise en œuvre d'un programme ambitieux de plantation de haies et de rangées d'arbres. Qu'en pensez-vous ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

Comme élus de la minorité, nous nous sommes beaucoup investis dans la réduction des pollutions visuelles publicitaires : des améliorations concrètes en ont résulté autant pour nos paysages urbains que pour nos finances (grâce aux recettes de la taxe sur la publicité que nous avons proposée de mettre en place en 2012). Le nouveau Règlement de Publicité de l'Eurométropole (à l'élaboration duquel nous avons contribué) et la loi nationale à faire respecter pourront permettre à des élus motivés d'obtenir de fortes améliorations sur notre ban communal. Ce sera notre cas.

Outre son caractère de havre de vie animale, la haie ou le grand arbre présentent effectivement un énorme intérêt esthétique, notamment comme écran devant toute forme d'agression visuelle. L'existant sera strictement préservé, tout projet d'abattage sera soumis à examen critique, et des moyens consistants seront déployés en faveur de plantations tout au long du mandat.

Les pollutions sonores et lumineuses, non citées dans votre questionnaire mais pourtant extrêmement perturbantes également, seront aussi traitées, particulièrement celles qui relèvent des compétences municipales et eurométropolitaines.

6. Une autre réponse partielle consisterait à convaincre des agriculteurs de transformer certains champs cultivés en maïs, blé ou choux en prairies, ce qui en sus de l'intérêt esthétique aurait un intérêt biologique significatif. Une commune voisine (Bischoffsheim) a commandité une étude économique en ce sens. Compte tenu des pénuries potentielles d'herbe et l'intervention éventuelle d'aides des pouvoirs

publics, des agricultures pourraient y trouver leur compte. Seriez-vous prêts à adopter une démarche analogue ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

Notre agriculture péri-urbaine doit être amenée à évoluer vers l'agro-écologie et vers un renforcement du maraîchage : ce sont les préconisations du PLUI de l'EMS. Il sera également nécessaire avec le réchauffement climatique d'aller vers des cultures plus adaptées, moins gourmandes en eau. Le caractère inspirant des expériences positives des communes voisines (surtout celles de l'Eurométropole) sera bien évidemment utilisé. L'exemple de Bischoffsheim que vous citez paraît digne d'être étudié, en relation avec les acteurs de cette commune, que nous connaissons bien.

Toute cette démarche d'accompagnement à la transition de notre agriculture s'appuiera sur l'Eurométropole et son partenariat avec la Chambre d'Agriculture, mais aussi sur un dialogue local avec nos agriculteurs.

7. La majorité de nos concitoyens sont préoccupés et hostiles à l'usage excessif de pesticides et d'engrais par l'agriculture intensive. Malgré des paroles lénifiantes peu crédibles (par exemple, le concept flou d'agriculture raisonnée ne rassure pas), les données récentes de ventes de ces produits indiquent une augmentation alarmante (plus 24 % en 2018) (source Ministère de l'agriculture, 7 janvier 2020). Quelles actions entendez-vous mener pour remédier à cette situation ? Notamment, seriez-vous prêts à favoriser :

- le développement des productions "bio" et locales ;
- l'adoption d'une charte d'usage vertueux des terrains communaux du point de vue de la biodiversité ;
- le développement de mesures agro-environnementales et climatiques sur l'ensemble des terres cultivées de la commune ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

En matière de pesticides, on peut légitimement se poser la question : pourquoi rien ne change, ou si peu, alors que l'on sait tout des effets de ces produits sur la santé, sur la biodiversité, sur l'alimentation, sur le poids des lobbys, sur la dépendance économique de nos paysans ?

Il n'est pas du pouvoir du maire de décréter des mesures contraignantes. Les arrêtés anti épandage à proximité des habitations, pris récemment dans certaines communes, ont valeur symbolique mais ne sont pas réellement applicables. Dans l'attente de décisions efficaces à l'échelle nationale et/ou européenne, nous ferons œuvre de pédagogie et de persuasion en direction des acteurs locaux de l'agriculture, avec la vigilance des associations telle que la vôtre et de l'ensemble des citoyens.

En devant les obligations de la loi Egalim pour nos cantines scolaires (davantage de bio et de produits locaux), nous contribuerons à notre niveau à la structuration de filières qui conforteront la mutation de notre agriculture.

La commune mettra en place des dispositions qualitatives dans les baux agricoles des terres dont elle est propriétaire : ainsi ces espaces joueront un rôle moteur.

8. De manière plus générale, comment entendez-vous favoriser un dialogue apaisé et mutuellement fructueux entre le monde agricole et le reste de la société ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

La préoccupation écologique n'est plus perçue aujourd'hui dans l'opinion publique comme ennemie du monde agricole : de plus en plus d'acteurs ont compris que c'est par l'écologie que l'agriculture gagnera en qualité, en reconnaissance sociale et en sécurité économique. Pour autant, il reste beaucoup à faire pour un dialogue apaisé et constructif : sans brusquer ni braquer, avec la volonté d'avancer ensemble, il sera possible de progresser.

Nous avons conscience que les agriculteurs sont avant tout victimes d'un système qui les contraint de toute part : les banques, les industries chimique et agroalimentaire, les semenciers, les gouvernements qui ont voulu faire de la production agricole française surtout une matière d'exportation dans un marché mondialisé alors qu'elle a très évidemment vocation à alimenter prioritairement des marchés de proximité. Aujourd'hui ce système est à bout et sa remise en question est inéluctable ne serait-ce que pour assurer la reprise viable des exploitations et la pérennisation de l'emploi agricole qui est parvenu à son plancher le plus bas dans notre commune.

C'est avec l'Eurométropole, la Chambre d'Agriculture, l'OPABA ... que l'on pourrait initier une démarche de dialogue associant les agriculteurs locaux, les associations de protection de l'environnement et les citoyens intéressés pour viser ensemble un ensemble de mesures favorables à la biodiversité, à la durabilité de l'agriculture, à la santé de tous et au climat.

9. Concernant l'aménagement favorable à la biodiversité et au climat de l'espace urbanisé, voici un certain nombre d'idées sur lesquelles nous vous prions de vous positionner :

- Certaines communes font réaliser un bilan carbone de l'ensemble des bâtiments de leur ressort (tout en cherchant à le réduire par des installations d'énergies renouvelables) et œuvrent ensuite à la mise en place des puits de carbone naturels correspondants, sous forme de prairies naturelles, de parcelles forestières en libre évolution, de zones humides. Une démarche analogue à Geispolsheim vous paraît-elle digne d'intérêt ?

- La mobilisation de l'intelligence collective des citoyens est source de démarches positives, innovantes, bien au-delà de ce que peut produire un aréopage municipal de 29 personnes, aussi éclairées soient-elles. Ainsi, par exemple, sur la future cuve enterrée entre la maison des associations et la rue des bouleaux, ne serait-il pas judicieux de créer un parc de détente plutôt que, comme cela semble avoir été envisagé (?), un parking supplémentaire destiné à n'être utilisé que quelques jours par an ?

- Une enquête auprès des citoyens révélerait peut-être une demande de mise à disposition de jardins ouvriers / partagés. La commune serait-elle en mesure d'y répondre ?

- Autres suggestions de votre part ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

La formule que vous employez "mobilisation de l'intelligence collective des citoyens" est justement au cœur de notre conception de notre rôle d'élus municipaux. Les initiatives positives des habitants seront non seulement accueillies favorablement mais suscitées de toutes les manières possibles. Les exemples cités : bilan et puits de carbone, parc de détente, jardins familiaux sont tous intéressants et nous comptons sur la créativité des associations et des citoyens pour en faire éclore bien davantage au cours du prochain mandat.

Parmi les autres propositions possibles : une démarche visant à redonner vitalité aux espaces boisés du ban communal : les effets du réchauffement, des vents violents plus fréquents, de la prolifération de parasites nécessitent un renouvellement des essences et des pratiques d'entretien. La commune doit contribuer à l'engager de façon durable.

10. Enfin, dans le cadre de son investissement spécifique pour la réduction des gaz à effets de serre, l'ANR se préoccupe de thèmes liés aux transports et à l'énergie. Quels sont vos propositions à ces sujets ?

Réponse de la liste : « Ensemble par nature »

Geispolsheim doit atteindre les objectifs du Plan climat/air/énergie de l'Eurométropole : une bonne part des actions qui le permettront touchent aux domaines de l'énergie et des transports.

Notre ambition est de conduire un PLAN GLOBAL DE TRANSITION ENERGETIQUE POUR GEISPOLSHEIM avec le soutien aux coopératives citoyennes d'énergies renouvelables, l'accompagnement des rénovations thermiques des logements privés et du parc social, l'amplification de la rénovation des bâtiments communaux et de l'éclairage public (avec l'extinction aux heures les plus « creuses » de la nuit).

Pour les transports, il faudra œuvrer au développement des ALTERNATIVES A LA VOITURE : protection des abords de nos écoles aux heures de pointe, réalisation des traversées à vélo de nos 2 quartiers, renforcement des offres collectives (Bus/Flexhop/Tram/Train).

L'autre domaine dont les impacts environnementaux sont importants est celui des déchets. Nous engagerons Geispolsheim vers LE « ZERO DECHET » ET L'ECONOMIE CIRCULAIRE : collecte des bio-déchets méthanisables, réduction-tri-recyclage des déchets, valorisation de nos zones d'activités par de « l'économie verte ».